

pagneux n'en méritent que plus d'éloges pour l'avoir poursuivie jusqu'à ce jour. M. Champgneux a mis la dernière main au travail qu'avait entrepris M. Auguste Perret, enlevé avant le temps à ses amis et à l'humanité.

Les recettes du Bazar se sont élevées à 83,788 fr. 62 c., et les dépenses à 77,832 fr. 92 c. Une somme de 5,955 fr. 70 c. reste en caisse, pour être affectée aux frais d'éducation de plusieurs enfants polonais, ainsi qu'à des distributions de secours aux femmes d'officiers ou de généraux qui seraient dans le besoin. Cinq membres délégués à cet effet par la commission resteront en exercice jusqu'à l'entier épuisement des fonds. Le Compte-Rendu, précédé d'une notice historique fort intéressante sur les travaux de la société, contient plusieurs lettres de Lafayette et des principaux chefs de l'émigration polonaise, et est accompagnée de deux listes des citoyens qui ont concouru de leurs deniers ou de leurs dons à alléger la position malheureuse des réfugiés qui autrefois sous le même drapeau combattaient avec nous. L'impression de cette brochure fait honneur aux presses de M. Perrin.

Voici la note que l'on nous communique pour lui donner la publicité de notre feuille.

« Malgré le désir qu'éprouve la société du Bazar de justifier de ses actes à chacun des citoyens qui ont participé à l'œuvre philanthropique confiée à ses soins, elle se voit dans l'impuissance d'atteindre ce résultat ; car, outre l'économie qu'elle a dû apporter dans les frais d'impression du compte-rendu de ses travaux, un grand nombre d'indications lui

généreuse imagination qui, en s'éteignant avant l'âge, a néanmoins laissé derrière elle des traces assez honorables pour que ses concitoyens lui gardent un pieux souvenir et pour que la Pologne elle-même soit excitée à s'en rappeler quelquefois dans le douloureux récit de ses misères.

Les réfugiés en résidence à Lyon ont au surplus récompensé déjà notre excellent collègue de cette vertu que nous admirions en lui. Accourus à ses funérailles, ils n'ont voulu céder à personne le soin d'honorer sa dépouille mortelle. Ils l'ont eux-mêmes porté au champ du repos, et dans un triste et touchant adieu, ils ont prouvé à la ville de Lyon, dans la personne de l'un de ses enfants, combien était chose noble et sacrée pour eux la reconnaissance du cœur.

(NOTE DU COMPTE-RENDU.)